



AGENCIA NUEVA NICARAGUA



BULLETIN HEBDOMADAIRE NO. 124 / 28 SEPT. 88

Nicaragua :

LA LOI ELECTORALE, UNE NOUVELLE ETAPE DE LA DEMOCRATIE

Le projet présenté par la présidence de la République a donné lieu à de nombreux amendements. Le nouveau texte, dont beaucoup d'articles ont été adoptés par consensus, favorise les grandes formations.

CONFIRMATION DU PLAN MELTON

Du rififi à la Maison Blanche: le président de la Chambre des Représentants a mis les pieds dans le plat. L'opposition nicaraguayenne a été éclaboussée par la sauce. Ça lui a coupé l'appétit.

VERS LA POESIE COSMIQUE : UN DOCUMENTAIRE SUR ERNESTO CARDENAL

Le prêtre et poète Ernesto Cardenal, dont le dernier ouvrage *Cantique cosmique* paraîtra très bientôt, livre, le temps d'un documentaire, certains aspects de sa personnalité.

Amérique latine :

L'IMPACT SOCIAL DE LA CRISE EN AMERIQUE LATINE

Une étude du système économique latino-américain s'appuyant sur les indicateurs sociaux montre une fois de plus que la situation des pays d'Amérique latine et des Caraïbes est très préoccupante.

NOUS NE POUVONS PAS OUBLIER L'EXEMPLE CHILIEN

A l'occasion du 15ème anniversaire du renversement du gouvernement Allende, le président Ortega a analysé les similitudes et les différences entre l'expérience chilienne et la révolution sandiniste.

HONDURAS: COMMENT LOUER UNE REPUBLIQUE

En négociant avec les Etats-Unis l'octroi de nouvelles bases sur le territoire hondurien, J. Azcona brade la souveraineté nationale, mais fait un gros cadeau à l'oncle Sam.

EN BREF :

- CREATION D'UN NOUVEAU GROUPEMENT PATRONAL
- PAS DE VISAS POUR LA DELEGATION NICARAGAYENNE A L'ONU
- CHEMIN DE CROIX DES MERES DU JEUDI: ONZIEME STATION
- COSTA RICA : DECOUVERTE D'UN HOPITAL DE LA CONTRA

40P 11481

LA LOI ELECTORALE, UNE NOUVELLE ETAPE DE LA DEMOCRATIE

par Xavier Reyes et Michèle Faure

Managua, (ANN). La loi électorale, la deuxième dont ait eu à débattre le parlement nicaraguayen en moins de six ans, a été approuvée le 24 août. Le texte précédent, qui avait régi les élections de 1984, avait été conçu sans aucune expérience électorale, comme le fait remarquer Rogelio Ramirez, député sandiniste président de la commission chargée de rapporter le projet de loi. Le texte actuel, qui sera promulgué dans le courant du mois de d'octobre, tend à favoriser les grandes formations et à pousser les petits partis à passer des alliances, ce en quoi, selon R. Ramirez, il rappelle la loi électorale française.

La discussion de la loi électorale, contenue dans les accords d'Esquipulas, confirme la première place prise par le Nicaragua dans leur application. Elle établit les bases de l'organisation de quatre scrutins qui, fait sans précédent, auront lieu avant la fin de 1990: un pour élire le président et l'Assemblée nationale (deux élections qui ont lieu le même jour), un pour le parlement centraméricain, un pour les conseils municipaux et enfin un pour élire les conseils régionaux des régions autonomes de la Côte atlantique.

La discussion du projet a demandé 66 heures de débat, un des plus longs qu'ait eu l'Assemblée depuis son élection, au cours desquelles il y a eu près de mille interventions.

Le problème le plus important a été l'attitude adoptée par une fraction de l'opposition qui a refusé de siéger, alléguant le fait que les Sandinistes voulaient la disparition des petits partis. Il s'agit de quatre députés du Parti libéral indépendant (ceux de la tendance de Virgilio Godoy), de deux députés sur six du parti populaire social chrétien, d'un sur deux du Parti socialiste nicaraguayen, et de la totalité des députés du parti communiste. Selon R. Ramirez, il s'agissait plus pour eux de marquer ainsi leur opposition au Front sandiniste que de manifester leur opinion sur le texte en discussion. En effet, la tendance a été de chercher le consensus, et le projet présenté par la présidence de la République a été considérablement modifié au cours d'un débat qui a compté malgré tout sur la participation la plus forte qui ait jamais été enregistrée.

Le vote est "universel, égal, direct, libre et secret". Dans ce pays où la population est très jeune, le droit de vote a été maintenu à 16 ans. L'âge requis pour être éligible est de 25 ans pour être président, 21 pour être député à l'Assemblée ou au parlement centraméricain, et 18 pour être conseiller municipal.

La composition du Conseil électoral, pilier du pouvoir électoral et unique juge pour trancher les différends en matière électorale, a été réformé, les députés étant arrivés à un consensus sur cet aspect. Il sera désormais constitué de cinq magistrats dont trois seront proposés par le gouvernement et deux par l'opposition parlementaire. Par ailleurs, il y aura neuf conseils électoraux régionaux, un dans chacune des neuf circonscriptions, correspondant aux six régions administratives existantes, plus la zone de Rio San Juan (autrefois zone spéciale III) et les deux régions autonomes de la Côte atlantique (Atlantique Nord et Atlantique Sud).

La nouvelle loi a le mérite d'avoir mieux défini la situation des partis politiques dans les processus électoraux. L'article 49 affirme que "les citoyens nicaraguayens ont le droit d'organiser des partis politiques ou d'adhérer à des partis existants afin d'accéder au pouvoir, d'y participer ou de l'exercer". Tous les partis pourront siéger à l'Assemblée des partis politiques, organe consultatif du Conseil des partis politiques. Ce dernier, est entre autres chargé d'attribuer la personnalité juridique aux formations politiques, de la retirer ou de la suspendre, conformément aux règlements, et de trancher les disputes pour la légitimité entre fraction d'un même parti. Cependant, les formations pourront faire appel de ses décisions devant la Cour suprême de justice. Mais la loi met des limites à la constitution de nouveaux petits partis, qui ont tendance à proliférer sans correspondre à un secteur de l'opinion.

C'est ainsi que pour obtenir la personnalité juridique, une formation devra désormais être organisée au niveau national, régional, départemental et municipal, ce qui l'oblige à fournir une liste de 838 responsables. Il faut signaler que certains partis existants se limitent à leur direction nationale. Pourtant, le texte prévoit que cette mesure ne s'appliquera qu'aux formations qui demanderont leur légalisation après la promulgation de la loi, toute demande faite avant relèvera de l'ancienne législation.

La nouvelle loi prévoit que tout candidat à une élection devra recevoir l'appui d'un parti ou d'une alliance, à l'exception des élections municipales et de l'élection des conseils des régions autonomes pour lesquelles les candidatures populaires sont autorisées: un citoyen pourra se présenter en dehors des partis et des alliances avec l'appui d'une association d'habitants de la municipalité ou de la région.

L'élection du président et du vice-président de la République se fera au niveau national. Ils seront choisis pour six ans, comme pour toutes les autres charges électives à l'exception du parlement centraméricain (4 ans). Cette disposition a provoqué d'intenses discussions. L'opposition a accusé le FSLN de vouloir, de cette façon, se maintenir au pouvoir. Elle a tenté d'imposer un référendum sur cet aspect, prétextant que le parlement n'était pas apte à débattre d'une loi d'ordre constitu-

tionnel. Mais elle n'est pas parvenue à ses fins, l'Assemblée ayant estimée qu'elle avait capacité à voter cet article. La majorité simple est requise pour être élu.

Le nombre des députés à l'Assemblée reste inchangé: 90, auxquels s'ajouteront les candidats ayant échoué à l'élection présidentielle mais qui auront obtenu un nombre de voix supérieur au quotient électoral national moyen (produit de la somme des quotients électoraux régionaux divisée par le nombre de régions).

Les partis ou alliances présenteront une liste dans chaque circonscription. La division du nombre de voix obtenues par le quotient électoral régional (produit de la division du nombre de votants par le nombre de sièges à pourvoir) indiquera le nombre de sièges gagnés par chacune. S'il reste des sièges à pourvoir, les listes seront classées selon leurs résultats (de la plus forte à la moins forte) et on distribuera un siège à chacune en respectant cet ordre. Si, à la fin de la distribution, il reste encore des sièges à pourvoir, on recommencera l'opération. Les listes ayant obtenu moins de 5 % des voix seront éliminées, sachant que cette restriction est relative puisque les quotients électoraux seront partout supérieurs à ce pourcentage. Cependant, cette disposition invite les petites formations à s'allier. Le texte précise que les alliances devront être nationales, interdisant ainsi les accords régionaux à géométrie variable.

Les deux régions autonomes de la Côte atlantique, où vivent les communautés indigènes, éliront en plus deux conseils régionaux. Les 45 membres de chacun seront choisis dans 15 circonscriptions spécifiques tenant compte de la composition ethnique.

La campagne électorale durera 60 jours pour la présidentielle et les législatives, 30 jours pour les autres scrutins, à des dates fixées par le Conseil électoral suprême. Les partis, alliances et associations auront un temps d'expression à la télévision et sur les stations de radios publiques et privées, à répartir entre eux selon les résultats obtenus aux élections précédentes et qu'ils pourront utiliser quotidiennement ou cumuler. Compte tenu des résultats de certains partis, qui ne leur donneraient droit qu'à quelques secondes, le texte fixe à sept minutes par semaine le minimum de temps de parole.

Pour les frais de la campagne, l'Etat attribuera une indemnité proportionnelle au pourcentage des voix obtenues lors du précédent scrutin. L'autorisation des dons provenant de l'étranger a soulevé des polémiques, certains demandant l'autorisation de recevoir du matériel (casquettes, chemises et même cahiers). Ils ont été finalement interdits, comme le prévoyait le projet. Sont interdits également les dons de l'Etat et d'institutions privées et mixtes, qu'elles soient nationales ou étrangères. Seuls les dons de citoyens nicaraguayens sont donc autorisés.

La loi stipule enfin que le plébiscite permet de consulter le peuple sur des mesures importantes concernant les intérêts fondamentaux de la nation. Quant au référendum, il donne aux citoyens la possibilité de prendre des décisions finales sur des lois ou des réformes de caractère ordinaire ou constitutionnel.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE ACTUELLE (ELUE EN 1984)

90 sièges occupés par des députés élus et 6 par les anciens candidats à l'élection présidentielle.

- 61 Front sandiniste de libération nat. (FSLN)
- 14 Parti conservateur démocr. du Nic. (PCDN)
- 9 Parti libéral indépendant (PLI)
- 6 Parti populaire social chrétien (PPSC)
- 2 Mouvement d'action populaire marxiste-léniniste (MAP-ML)
- 2 Parti socialiste du Nicaragua (PSN)
- 2 Parti communiste du Nicaragua (PC de N)

CONFIRMATION DU PLAN MELTON

par Michèle Faure.

Managua, (ANN). Le président de la Chambre des Représentants des Etats-Unis, le démocrate Jim Wright, a affirmé le 20 septembre à Washington que la CIA a organisé des plans visant à réaliser des manifestations provocatrices destinées à entraîner des actes de répression de la part de la police nicaraguayenne.

"Nous avons en notre possession des témoignages très clairs de personnes qui travaillent pour la CIA et qui affirment qu'ils ont agi de façon délibérée pour que le gouvernement du Nicaragua réagisse plus que vivement. Des agents de notre gouvernement ont aidé à organiser des manifestations antigouvernementales calculées pour provoquer des détentions" a-t-il déclaré.

J. Wright a expliqué qu'il ne savait pas si la manifestation de Nandaimé, organisée le 10 juillet dernier à l'appel de la Coordination démocratique nicaraguayenne (CDN, groupement d'organisations de droite) et au cours de laquelle la police avait été violemment agressée par les participants, entrainé dans ce cadre. Cependant, selon lui, "il est impossible de se bercer d'illusions" sur le fait que la CIA est à l'origine de certaines manifestations.

Le président de la Chambre a critiqué vivement l'Admi-

nistration Reagan, affirmant qu'au lieu d'encourager le processus de paix, comme elle le prétend, elle y met des obstacles.

Ces déclarations ont provoqué de nombreuses réactions tant à Managua qu'à Washington. Tout d'abord, Carlos Tunnermann, ancien ambassadeur du Nicaragua aux Etats-Unis, a souligné que les affirmations de J. Wright confirmaient l'existence du "plan Melton" (voir bulletin no 118) qui, en juillet, avait provoqué l'expulsion de l'ambassadeur des Etats-Unis à Managua. On se souvient que par mesure de rétorsion, la Maison Blanche avait renvoyé C. Tunnermann, action illégale puisque d'une part rien ne justifiait cette décision et que par ailleurs cette mesure empêchait C. Tunnermann de siéger comme ambassadeur du Nicaragua l'OEA, qui est à Washington.

La CDN, de son côté, est directement mise en cause par les révélations de J. Wright en tant qu'organisatrice des manifestations antigouvernementales. Ses dirigeants, bien que reconnaissant avoir touché de l'argent en provenance d'organismes étatsuniens, comme l'avait dénoncé le président Ortega dans un discours prononcé la semaine dernière (voir bulletin no 123), ont cependant nié avoir des liens avec la CIA.

Quant à R. Reagan, il s'est montré irrité des propos du leader démocrate. Refusant de les confirmer ou de les infirmer, il a déclaré que "sous aucun prétexte nous ne devons parler publiquement des opérations des services secrets, quelles qu'elles soient".

J. Wright lui a rétorqué le 23 septembre en réaffirmant: "la Maison Blanche essaie de déstabiliser le gouvernement du Nicaragua (...) le Congrès n'est pas subordonné à la CIA et n'a pas besoin de sa permission pour parler (...) la CIA a été créée pour réunir des informations, pas pour décider des politiques. C'est au Congrès que revient cette tâche".

Après avoir fait un historique des opérations secrètes les plus marquantes de la CIA, comme le Chili, le minage des ports nicaraguayens et les ventes d'armes à l'Iran, il a cité le témoignage fait sous serment par David Mac Michael, expert de haut niveau appartenant à la CIA, devant la Cour internationale de justice le 16 septembre 1985, au moment où le Nicaragua avait porté plainte contre les Etats-Unis devant cette instance.

D. Mac Michael avait déclaré: "Les actions principales (contre le Nicaragua) étaient de caractère para-militaire. On voulait provoquer des attaques à la frontière par l'armée nicaraguayenne qui auraient servi pour prouver la nature agressive du Nicaragua. (...) On espérait que le gouvernement nicaraguayen prendrait des mesures de répression contre les libertés civiles, arrêterait des membres de l'opposition et qu'en plus il réagirait contre des citoyens étatsuniens, en particulier contre le personnel

diplomatique. Cela aurait démontré l'hostilité du Nicaragua contre les Etats-Unis." J. Wright a insisté sur la nécessité de mettre fin à cette politique contre le Nicaragua, "spécialement maintenant que nous prétendons soutenir le processus de paix".

Par ailleurs, la CDN avait demandé l'autorisation de manifester le 25 septembre, qui lui avait été refusée par le ministère de l'intérieur. Le ministre Tomas Borge avait déclaré à ce propos que la sécurité de l'Etat avait en ses mains des informations selon lesquelles l'intention de la CDN était de monter des provocations et que la manifestation "était en rapport avec la prochaine discussion au Congrès étatsunien d'une nouvelle aide à la Contra". Les dirigeants de la CDN se sont mis en grève de la faim pour 72 heures le 23 septembre en signe de protestation et pour demander la libération des 38 personnes détenues après les incidents de Nandaime.

Cependant, les observateurs locaux estiment que cette grève de la faim est surtout destinée à faire diversion après les déclarations de J. Wright.

Alors que la CDN, au moment où elle avait informé de son intention de manifester le 25, avait annoncé la participation de 100'000 personnes à la marche, ses dirigeants n'ont reçu aucun appui lors de leur grève. Ils sont restés seuls dans la salle où ils s'étaient installés, seulement visités par la presse internationale. Cependant, dans un communiqué publié à la fin de leur mouvement, le 26 septembre ils estiment que leur grève de la faim a été "un événement historique".

VERS LA POESIE COSMIQUE, UN DOCUMENTAIRE SUR ERNESTO CARDENAL

por Alvaro Urtecho

Managua, juillet (ANN). L'on a pu voir récemment dans les salles de cinéma de Managua et à la télévision un documentaire sur Ernesto Cardenal intitulé *La vie dans l'amour*. La réalisatrice en est Roxana Lacayo, jeune photographe et cinéaste de l'équipe d'INCINE (Institut nicaraguayen de cinéma) qui s'est remarquablement distinguée parmi ceux qui luttent, depuis la victoire de la révolution, pour jeter les bases d'un cinéma national.

Comme son titre l'annonce, son documentaire est axé sur la personnalité du grand poète et prêtre de Solentiname (nom d'un archipel sur le grand lac du Nicaragua, où Ernesto Cardenal a fondé une communauté paysanne qui se consacre entre autre à la peinture et à la poésie)) dans ses aspects humain, religieux et poétique.

Cet hommage rendu à E. Cardenal est composé de conversations avec l'auteur des psaumes et de *L'heure zéro*, ainsi qu'avec d'autres personnes qui lui sont intimement liées, comme Sergio Ramirez (écrivain, actuel vice-président de la République), José Coronel Urtecho (l'un des plus grands poètes contemporains du Nicaragua), ou le

poète Julio Valle Castillo. Ceux-ci, tout en donnant leur avis et en racontant des anecdotes sur les divers aspects de la vie et de l'oeuvre poétique et artistique d'Ernesto Cardenal, tracent les contours de l'homme et de son oeuvre. Ils évoquent son vécu dans la communauté paysanne de Solentiname, son rôle exceptionnel dans la lutte révolutionnaire, sa conception audacieuse de la poésie et sa manière de voir la société moderne, sa notion de l'engagement, sa conviction qu'entre le christianisme et la révolution il n'y a pas de contradiction.

De plus, ce documentaire très réussi, qui a coûté à sa réalisatrice bon nombre de nuits blanches passées à potasser une volumineuse bibliographie, comprend des extraits de films pris sur le vif lors de l'insurrection où l'on peut voir Ernesto Cardenal, mystique et rebelle, au côté des guérilleros du front sud.

C'est ainsi, par exemple, que dans un extrait tiré du film *Patrie libre ou mourir* on le voit, à la faveur d'une trêve, dire la messe aux combattants, acte par lequel il donne tout son sens contemporain au rite de la communion, son message s'inscrivant parfaitement dans la conception libératrice de la théologie de la libération. Le compositeur nicaraguayen Luis Enrique Mejia Godoy apparaît également dans le film, interprétant le célèbre épigramme *Al perderte yo a ti* (en te perdant), ainsi que le chanteur de rock espagnol Miguel Bose dans une originale adaptation de la *Misa campesina* (la messe paysanne).

Notons, parmi les personnes interviewées, l'intervention de José Coronel Urtecho, qui, maître et parent de E. Cardenal, connaît son oeuvre en profondeur. C'est lui qui la pousse vers l'étude de la poésie étatsunienne, ce qui a amené Ernesto à découvrir l'extériorisme, terme par lequel on désigne le courant de la poésie en prose caractérisé par un langage quotidien qui a connu tant de succès en Amérique latine depuis la parution des oeuvres de Cardenal. J. Coronel qui a vécu de près cette poésie depuis sa retraite sur le Rio San Juan (région reculée dans le sud du pays), aborde longuement les caractéristiques du monde cardénalien, en mettant l'accent sur le dernier livre du prêtre-poète dont la parution est très attendue et qui s'intitule *Cantique cosmique*.

Il s'agit de l'esquisse d'une poésie planétaire, élaborée à partir des dernières découvertes et recherches dans les domaines de l'anthropologie, de la physique, de la biologie, de l'astronomie et de la théologie modernes. C'est sur la lecture d'un extrait du *Cantique cosmique* par son auteur que se termine ce documentaire qui a su révéler, dans ses grandes lignes, l'attrayante personnalité aux dimensions continentales d'Ernesto Cardenal.

L'IMPACT SOCIAL DE LA CRISE EN AMERIQUE LATINE

Caracas, (ANN). L'addition de la crise structurale des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et de la crise de l'endettement a provoqué une aggravation des problèmes sociaux traditionnels qui affectent la région en matière d'emploi, de logement, d'éducation et de santé, selon le rapport du secrétariat permanent du système économique latino-américain (SELA, système permanent de consultation interrégionale en matière de coopération économique et sociale, créé en 1985 au Panama).

De nouveaux problèmes sociaux ont surgi. Ils se traduisent par un fort accroissement de l'économie informelle, qui occupe actuellement plus d'un tiers de la main d'oeuvre, et par des changements importants dans la structure sociale. C'est ce qu'explique l'analyse du secrétariat du SELA qui a été présentée aux délégués de ses 26 Etats membres lors du XIVème Conseil latino-américain de cette institution qui s'est tenu à Caracas du 14 au 20 septembre.

Le document examine les conséquences sociales et politiques de l'endettement et s'inscrit dans une série d'études faites par le secrétariat permanent qui permettent d'avoir une vision globale du principal problème affectant le développement de l'Amérique latine et des Caraïbes. Les indicateurs mentionnés par l'étude du SELA sont extrêmement préoccupants. Le paiement des intérêts totaux de la dette, qui était de 9 milliards de dollars en 1979, s'est élevé à 27 milliards en 1986. Cette situation est le résultat de la hausse des taux d'intérêts réels, qui, de leur moyenne historique de 1,3 % par an entre 1920 et 1979, sont passés à 8 % entre 1980 et 1986. Depuis l'aggravation de la crise en 1982, la région a transféré à l'extérieur environ 150 milliards de dollars.

Le rapport attribue aux politiques de réajustement "une large part des responsabilités quant à la baisse du niveau de vie de nombreux secteurs sociaux des pays de la région. Cette situation se traduit par l'augmentation du chômage global, la détérioration quantitative et qualitative de l'éducation, celle des indices de santé et de sécurité sociale ainsi que par la dégradation des conditions de vie des secteurs populaires et des classes moyennes".

Quelques données sont révélatrices de l'approfondissement de la crise sociale: les chiffres officiels du chômage sont passés de 25'234 millions en 1980 à 39'592 millions en 1986. En supposant qu'un chômeur a trois personnes à sa charge en moyenne, ce sont en fait 158 millions de personnes qui sont touchées par ce phénomène, c'est-à-dire un peu plus du tiers de la population totale. Le chômage global de son côté a augmenté de 47,9 % et le secteur informel urbain de 38,8 % entre 1980 et 1985, tandis que se produisait une substitution des emplois de haute productivité par d'autres moins productifs et moins rémunérés.

En ce qui concerne l'éducation, les déficiences structurelles se sont aggravées, entre autres à cause de la réduction du financement que l'Etat lui destine dans au moins 12 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Quant à la santé, bien qu'il soit encore trop tôt pour mesurer l'impact de la crise dont les conséquences vont s'observer à moyen terme, le rapport signale que "les problèmes de nutrition ont empiré". Faisant référence à la question de l'habitat, l'étude révèle que la chute des salaires réels et l'augmentation du chômage "ont provoqué une détérioration croissante des conditions de vie des couches populaires et des classes moyennes", étant donné "l'impossibilité objective d'avoir accès à la terre, au logement et aux services adéquats".

Le document souligne qu'en ces temps de crise, la plupart des Etats ont montré qu'ils n'avaient ni la capacité ni l'imagination nécessaires pour contrecarrer les effets sociaux de l'endettement.

Tout cela a contribué à "une remise en cause de la légitimité de l'ordre social existant", ce qui, selon cette étude, prouve une fois de plus que la crise est politique et qu'elle exige une solution politique globale.

NOUS NE POUVONS PAS OUBLIER L'EXEMPLE DU CHILI

par Ricardo Pino Robles

Managua, (ANN). Dans un discours prononcé le 15 septembre à l'occasion du 167ème anniversaire de l'indépendance du Nicaragua, qui coïncide avec le 15ème anniversaire du renversement et de l'assassinat de Salvador Allende, le président Ortega a déclaré: "Nous ne pouvons pas oublier l'exemple du Chili".

Comparant la situation du Chili d'il y a 15 ans avec celle que traverse actuellement la révolution nicaraguayenne, attaquée par les Etats-Unis et la réaction interne comme l'a été l'expérience chilienne d'orientation socialiste, Daniel Ortega a souligné que, lorsque la lutte pour le pouvoir entre classes antagoniques passe au premier plan, il n'y a pas de place pour une troisième voie.

Dans le Chili d'Allende, comme l'a dit le chef de l'Etat, les Etats-Unis ont conspiré avec l'oligarchie, les patrons, les médias et l'armée pour renverser par la violence le gouvernement populaire. Mais auparavant, ils avaient exercé un blocus et un embargo commercial. Ils avaient mené des campagnes de diffamation contre le gouvernement et avaient créé les conditions politiques et psychologiques, au plan interne et international, pour réaliser un coup d'Etat militaire." L'impérialisme étatsunien a voulu et a essayé de répéter l'histoire chilienne au Nicaragua. Ils ont recouru, et recourent encore, au blocus, à l'embargo et à d'autres moyens de pression économique.

Ils ont utilisé la presse de droite, les partis d'opposition, qui sont tous sur des positions de droite, sur des positions contre-révolutionnaires, même s'ils se disent de gauche ou révolutionnaires".

Le président Ortega a insisté sur le fait que lorsque l'affrontement de classes devient plus violent, "il n'y a pas de troisième voie possible. On peut essayer de l'inventer comme l'a tenté l'impérialisme, mais il n'y a que deux positions: révolutionnaire ou contre-révolutionnaire, pouvoir populaire ou pouvoir des patrons, des grands propriétaires et des banquiers, pouvoir du peuple qui signifie défense de l'indépendance, de la souveraineté et de l'autodétermination, ou pouvoir soumis à l'impérialisme, c'est-à-dire dépendance et négation de la souveraineté et de l'autodétermination".

De même, le président Ortega a fait valoir qu'au Nicaragua comme au Chili, l'impérialisme "a employé différents moyens pour essayer de gagner la conscience du peuple. Il utilise quotidiennement la calomnie, de façon tellement cynique que les médias et les partis de droite, les forces contre-révolutionnaires internes, parlent du problème politique et du problème économique sans mentionner la guerre. Pour eux, la guerre n'existe pas".

Mais "la différence entre le Chili et le Nicaragua c'est que le peuple chilien est arrivé au gouvernement mais n'a pas pris le pouvoir, qui est resté entre les mains de capitalistes, des exploités et de l'impérialisme (...) Ils n'ont pas lâché le pouvoir et le peuple n'a pas pu s'en emparer, parce qu'on pensait qu'il était possible de parvenir au pouvoir par la voie pacifique, par la voie de la démocratie bourgeoise, qui arrivait à son ouverture maximum au Chili (...) Mais ce qui a été démontré, c'est que le capitalisme, l'impérialisme, n'étaient pas disposés à céder le gouvernement par la voie pacifique, c'est pourquoi ils se sont décidés pour un coup d'Etat brutal qui a mis fin au gouvernement d'unité populaire".

D. Ortega a rappelé que des milliers de travailleurs, d'intellectuels, de militants chiliens ont été massacrés, que tout Chilien porteur de la carte d'un des partis de l'Unité populaire était considéré comme un ennemi, torturé, assassiné, que les stades se sont remplis parce que les prisons n'étaient pas suffisantes, que les fosses n'étaient pas assez grandes pour enterrer tant de cadavres. C'est ça la démocratie bourgeoise quand elle défend son pouvoir, c'est ça l'impérialisme, le capitalisme, les grands propriétaires quand ils défendent leur pouvoir. Ils ne respectent pas ce qu'on appelle *le jeu démocratique* par lequel, au cours d'élections sans fraudes, S. Allende était devenu président, et ils ont noyé dans le sang le peuple héroïque du Chili. Au Nicaragua, le pouvoir est entré les mains du peuple qui l'a conquis le 19 juillet 1979 et qui jamais ne le rendra à la bourgeoisie, aux patrons, aux grands propriétaires, aux exploités, à l'impérialisme".

"Il y a une énorme différence entre la situation du Chili d'il y a quinze ans et la nôtre: c'est que l'impérialisme étatsunien ne peut pas compter sur l'armée pour faire un coup d'Etat. Il a des partis d'opposition, des syndicats, des médias dont les positions sont contre-révolutionnaires et impérialistes. Ici c'est le peuple qui est armé et évidemment, il ne peut défendre les intérêts de l'impérialisme et du capitalisme (...) Dans aucun pays du monde l'armée n'est apolitique. Elle est toujours au service d'un projet déterminé, d'un schéma, d'un ordre social, économique et politique. Les armées existent pour servir et défendre les intérêts capitalistes ou populaires et révolutionnaires. Au Nicaragua, l'armée populaire sandiniste a été créée pour défendre les intérêts populaires, pour défendre les intérêts de la révolution".

Rappeler l'exemple chilien, pour D. Ortega, est important non seulement "pour ratifier notre solidarité militante, en ce mois de septembre, avec le peuple héroïque du Chili", mais également pour imaginer ce qui arriverait au Nicaragua si l'impérialisme triomphait à l'aide des forces mercenaires. "Le massacre du peuple chilien serait peu de chose en comparaison avec l'extermination que les Yankees déchaineraient contre le peuple nicaraguayen".

HONDURAS: COMMENT LOUER UNE REPUBLIQUE

par Arqueles Morales.

Managua, (ANN). Nous avons demandé à un dirigeant ouvrier hondurien, Americo Chavez, ce qu'il en était des négociations entre le Honduras et les Etats-Unis pour l'installation de nouvelles bases étatsuniennes. "Très simple", nous a-t-il répondu, "la négociation porte sur la location à long terme de la république et de la souveraineté, en échange d'une poignée de dollars".

Selon les révélations du New York Times, les conversations secrètes, d'abord niées puis reconnues par le gouvernement de José Azcona, prévoient d'octroyer aux troupes, aux bateaux et aux avions étatsuniens le droit de rentrer et de sortir du territoire hondurien, ce qui est en contradiction avec la constitution faite par le gouvernement précédent également libéral, et qui précise: "Les eaux, l'espace aérien et le territoire national sont inviolables et constituent le patrimoine de la souveraineté".

A Washington, un porte-parole du gouvernement de Ronald Reagan est allé plus loin. Il a révélé un élément qui avait échappé au quotidien new-yorkais: les négociations, outre qu'elles permettent la construction de ports militaires, de dizaines de pistes d'atterrissage et de casernes pour des troupes spéciales, portent également sur l'installation du *Commandement sud*, dont l'importance stratégique n'échappe à personne puisqu'il s'agit de la force de choc des interventions étatsuniennes en Améri-

que latine, qui est jusqu'à présent stationnée au Panama dans la zone du canal. Cela prouve plusieurs choses, et en premier lieu que Reagan s'est rendu compte que le gouvernement et le peuple panaméens sont des os difficiles à ronger car il n'est pas arrivé à les faire céder bien qu'il ait exercé contre eux des pressions beaucoup plus fortes que dans n'importe quel autre pays d'Amérique latine, à l'exception de Cuba et du Nicaragua bien entendu. Cela ne signifie pas pour autant que Reagan va abandonner ses projets, qui visent à déstabiliser le régime et à éliminer le général Noriega, même physiquement s'il le faut. Mais cela révèle l'impuissance, face à la résistance panaméenne, de l'Administration étatsunienne qui se trouve obligée de chercher une solution des bases militaires de la zone du canal.

Depuis le précédent gouvernement libéral, mais surtout depuis l'arrivée au pouvoir de J. Azcona, les troupes étatsuniennes sont comme chez elles au Honduras. Elles y ont réalisé 42 grandes manoeuvres qui ont mobilisé plus de 200'000 hommes en cinq ans, en particulier des Rangers et des parachutistes, qui "se sont acclimatés pour pouvoir se battre au Nicaragua" comme l'a déclaré l'ancien chef du *Commandement sud*, le général John Gavin. Mais la concession de nouvelles bases à l'oncle Sam apporterait des avantages supplémentaires. Augmentant considérablement la présence étatsunienne dans la guerre salvadorienne, elle préparerait les conditions d'une éventuelle intervention si l'armée gouvernementale (qui, malgré les deux millions de dollars que lui offrent quotidiennement les Etats-Unis, n'a gagné aucune bataille et accumulé les défaites tactiques et stratégiques) menace de s'effondrer totalement. De plus, un Honduras militarisé jusqu'à la molle éviterait "qu'apparaissent des mouvements rebelles comme dans d'autre pays de la région" selon ce qu'a expliqué à la presse le porte-parole de la Maison Blanche.

Par ailleurs, le pays deviendrait un bastion inexpugnable pour les contras, qui viennent de se regrouper dans leurs camps du Honduras en attendant que le Congrès étatsunien leur vote les millions de dollars "sans lesquels nous ne pouvons continuer la guerre" comme le dit le colonel somoziste Bermudez. Enfin, si le Honduras est loué par les Etats-Unis, il devient un tremplin idéal pour une invasion du Nicaragua, obsession qui n'a pas abandonné l'Administration Reagan, bien que ses jours soient comptés.

Tels sont les paradoxes de la politique: tandis que le Panama paie par la faim, le chômage et l'angoisse sa volonté de ne pas renoncer à la souveraineté nationale, la grande presse hondurienne, qui représente de puissants intérêts économiques, salue les négociations avec les Etats-Unis comme "la possibilité de voir s'ouvrir une période de prospérité pour le pays".

CREATION D'UN NOUVEAU GROUPEMENT PATRONAL

Managua, (ANN). L'Association des chefs d'entreprises nicaraguayens, groupement de directeurs et de gérants d'entreprises d'Etat, privées ou mixtes, sera officiellement constitué le 5 octobre prochain, après l'approbation des documents de principe par l'assemblée plénière.

Cette initiative a vu le jour il y a quatre mois et a pour objectif de promouvoir une plus large participation des entreprises dans l'exécution des politiques économiques, ainsi que de défendre leurs intérêts dans la crise que traverse le pays.

Les entreprises se sont vues à la fois favorisées et touchées par l'application des ajustements économiques successifs (février, juin et août) dont les deux premiers ont été des mesures de choc. Afin de remettre de l'ordre dans l'économie, de contenir l'inflation et de stimuler la production, la réforme monétaire de février a permis de réduire de 15 % la masse monétaire en circulation et de fixer une nouvelle parité du cordoba par rapport au dollar. Dans les mois qui ont suivi, de nouveaux ajustements des prix et des salaires ont été effectués et le marché intérieur a été libéré. Par ailleurs, le taux de change du dollar est révisé périodiquement. La démonétisation et le nouveau taux de change, qui s'établit à l'heure actuelle à 180 pour un, a donné une valeur plus réaliste aux importations, ce qui a provoqué une hausse des coûts de production, tandis que les salaires perdaient de leur pouvoir d'achat. La contraction de la demande a entraîné une réduction du marché intérieur, qui a provoqué une augmentation des stocks.

Cette nouvelle réalité oblige les chefs d'entreprises à développer le plus possible leur efficacité productive, à diminuer les coûts de production, à améliorer la qualité de leurs produits et, s'ils ne parviennent pas à vendre à l'intérieur du pays, à tenter leur chance sur le marché centraméricain, où la concurrence est beaucoup plus rigoureuse.

Pour ne pas disparaître dans cette lutte pour l'ouverture de nouveaux marchés, les chefs d'entreprises nicaraguayens ont décidé d'affronter ensemble et unis la crise économique, qui a son origine dans l'agression dont est victime le Nicaragua sur tous les plans.

Le nouveau groupement compte entre autres parmi ses membres 246 entreprises en coopérative, qui rassemblent 50'000 travailleurs. Les principaux secteurs représentés sont le textile, la chaussure, le cuir, la métallurgie, les boissons sous verre, la chimie, l'industrie pharmaceutique, les tabacs.

Dans une réunion qui a eu lieu à Managua le 21 septembre et à laquelle ont participé plus de 60 entreprises, des

équipes de travail ont évalué les différentes politiques de prix, de salaires et de vente qu'elles ont expérimentées, de même que les problèmes de crédit, d'importation et d'exportation. Les participants ont insisté sur la nécessité de s'organiser, puisque la Chambre d'industrie, liée au Conseil supérieur de l'entreprise privée (COSEP), "a pris un tour plus politique qu'économique et néglige les problèmes spécifiques des entreprises."

PAS DE VISAS POUR LA DELEGATION NICARAGUAYENNE A L'ONU

Managua, (ANN). Le président Ortega a décidé de suspendre sa visite aux Nations Unies, qui devait avoir lieu le 24 septembre, car le gouvernement des Etats-Unis a refusé les visas de plusieurs hauts fonctionnaires du ministère des Relations extérieures qui devaient l'accompagner, entre autres celui de l'ancien ambassadeur du Nicaragua à Washington, Carlos Tunnermann.

Le vice-ministre des Relations extérieures, Victor Tinoco, a estimé devant la presse que l'attitude des Etats-Unis est "une répétition de leur politique de violation du droit international étant donné que les Etats-Unis et l'ONU ont signé le 26 juin 1947 un accord officiel qui établit que "les visas des délégations à l'ONU seront concédés gratuitement et le plus rapidement possible".

Cependant, bien que cet accord ait été approuvé en son temps par le Congrès, l'ambassade étatsunienne de Managua a accordé un visa à Daniel Ortega et à son équipe de sécurité seulement, repoussant la délivrance des autres au 3 octobre, date à laquelle la délégation devrait être de retour à Managua.

Alejandro Serrano, ambassadeur du Nicaragua à l'ONU, est intervenu auprès du comité de cette organisation chargé des relations avec les Etats-Unis, pays siège, pour dénoncer les obstacles créés par Washington dans l'attribution des visas aux fonctionnaires, qui devaient assister à la 43ème assemblée générale. De son côté, la déléguée des Etats-Unis a allégué des questions de temps, faisant valoir le manque de personnel à l'ambassade de Managua. Le comité des Nations Unies, après avoir écouté les deux parties, a émis une déclaration dans laquelle il "déploie que le président Ortega ait été obligé d'annuler sa participation à la 43ème assemblée générale". A. Serrano a signalé qu'il aurait souhaité une déclaration plus catégorique tout en soulignant que le comité rappelle les obligations du pays siège de l'organisation. Selon les spécialistes du droit international, c'est la première fois, depuis la création de l'ONU au lendemain de la seconde guerre mondiale, que le président d'un pays membre à part entière de l'organisation est dans les faits empêché d'assister aux débats.

CHEMIN DE CROIX DES MERES ONZIEME STATION

Managua, (ANN). En cet onzième jeudi consécutif, les mères des jeunes séquestrés par la contre-révolution ont essuyé le onzième refus du cardinal Obando, à qui elles demandent une entrevue pour lui remettre les listes de plus de 6'000 victimes.

Ces femmes, qui se sont organisées dans la Commission nationale des mères pour la défense de la paix et de la vie, prient chaque jeudi devant l'archevêché et sollicitent chaque jeudi que le cardinal les reçoive, ce qu'il n'a jamais fait.

Il existe plusieurs listes de séquestrés. Les mères parlent de plus de 6'000. La Commission nationale de promotion et protection des droits de l'homme a 900 dossiers, la Croix Rouge environ 500 autres: de plus, le gouvernement réclame 90 membres des Forces armées, ce qui fait un total approximatif de 1'500 dossiers. La différence qui existe entre ce chiffre et celui des mères s'explique par le fait que, pour constituer un dossier, il faut fournir un extrait de naissance de la personne disparue, papier que beaucoup de paysans ne possèdent pas. D'autre part, les familles ont peur de déclencher les représailles de la Contra si elles entreprennent une démarche officielle.

Mais il existe une autre liste: celle de la Contra, qui ne reconnaît que 66 prisonniers. Le gouvernement a eu des informations prouvant que parmi eux se trouvent des dissidents des forces contre-révolutionnaires, dont on cherche ainsi à se débarrasser.

Depuis quelques semaines, les mères ont une autre revendication à faire valoir. Elles demandent que la sous-commission (ou commission de recherche), qui a reçu l'aval de la Commission nationale de réconciliation pour faire des démarches visant à chercher dans les camps contras au Honduras et à faire libérer les séquestrés, soit élargie à une délégation des mères et à des organismes internationaux. Cette commission de recherche, qui a été constituée le 16 août, est formée de deux membres de l'opposition, Mauricio Diaz (parti populaire social chrétien) et Erick Ramirez (parti social chrétien). La Commission nationale de réconciliation avait établi que la recherche devait s'appuyer sur le gouvernement et la Commission nationale de réconciliation du Honduras et la direction de la Contra.

Le 22 août, M. Diaz et R. Ramirez ont sollicité le financement d'un voyage à Miami, où la Contra les avait invités. Leur demande a été acceptée, cependant il avait été convenu qu'ils ne partiraient pas avant que le gouvernement ne leur fournisse une liste de 990 séquestrés et qu'ils ne devaient pas accepter la liste des 66 personnes proposée par la Contra.

Pourtant, ils sont partis sans la liste du gouvernement et ils ont négocié avec la Contra la libération des 66 séquestrés que la direction des Forces irrégulières propose de libérer depuis plusieurs mois: plusieurs mois, sans compter le fait qu'ils ont abordé avec les mercenaires des thèmes politiques, entre autre celui d'un dialogue tripartite gouvernement/opposition/Contra, démarche pour laquelle personne ne les avait mandatés. C'est pourquoi le gouvernement les a désavoués et leur a retiré leur mandat.

Les mères ont estimé que la conduite des deux hommes politiques "est une moquerie" et elles vont continuer leur manifestation du jeudi jusqu'à obtenir la libération de leurs enfants. Le cardinal Obando, qui a reçu à plusieurs reprises les mères des Gardes somozistes emprisonnés après avoir été jugés en 1979, qui maintient des contacts fréquents avec la droite nicaraguayenne et l'ambassade des Etats-Unis à Managua, a protesté publiquement qu'il se sentait "harcelé" par les mères de séquestrés.

Mgr. Obando, cardinal, chef de la hiérarchie de l'Eglise catholique nicaraguayenne, est président de la Commission nationale de réconciliation.

COSTA RICA: DECOUVERTE D'UN HOPITAL DE LA CONTRA

Managua, (ANN). Les autorités du Costa Rica, dans un communiqué publié le 19 septembre, ont reconnu l'installation d'un hôpital pour les contras par l'AID (Agency for international development), organisme étatsunien chargé de gérer l'aide humanitaire approuvée cette année par le Congrès des Etats-Unis.

Le communiqué précise que "le 7 avril, après la visite au Costa Rica de l'ambassadeur spécial des Etats-Unis, Morris Busby, le gouvernement de la République a accepté un plan pour que les combattants blessés de la Résistance nicaraguayenne qui se trouvent déjà sur le territoire national (...) soient soignés dans des hôpitaux dûment accrédités au lieu d'être envoyés aux Etats-Unis". L'existence de la clinique privée, située à San José et qualifiée de "Maison de repos" par les autorités costaricaines, a été révélée par la presse locale le 14 septembre dernier. Bien que son accès soit strictement contrôlé par l'AID, une chaîne de télévision costaricaine a réussi à y pénétrer et à filmer un groupe de contras apparemment en bonne santé.

Selon le ministre costaricain de la sécurité publique, Hernan Garrón, ce centre fonctionne en vertu d'un accord avec l'AID et fait partie de l'aide humanitaire votée par le Congrès étatsunien. Le ministre de l'information, Guido Fernández, a expliqué pour sa part que la participation de son pays à l'aide humanitaire se limite à une simple concentration de gens qui en ont besoin.

Le ministre de l'intérieur du Nicaragua, Tomas Borge, a estimé dans une déclaration faite le 20 septembre, que le président Arias, instigateur du plan de paix et prix Nobel de la paix, n'était pas au courant de cette situation, lui offrant une occasion de se sortir dignement de ce pas délicat. T. Borge a expliqué: "Il arrive que, dans le cadre de l'hétérogénéité de la politique du Costa Rica, se produisent des phénomènes qui dépassent les limites du président lui-même".

Cependant, le vice-ministre des Relations extérieures du Nicaragua, Victor Tinoco, a envoyé le 20 septembre une note de protestation à son homologue costaricain, Rodrigo Madrigal, dans laquelle il souligne: "Le gouvernement du Nicaragua proteste de la façon la plus catégorique et la plus énergique contre l'autorisation donnée par le gouvernement du Costa Rica afin que son territoire soit utilisé comme base pour que puissent reconstituer leurs forces les groupes mercenaires qui, journellement, lancent leurs attaques terroristes contre le peuple nicaraguayen. Une telle conduite viole les accords présidentiels du 7 août 1987, va à l'encontre des accords de Sapoa, ne respecte pas les normes du droit international, affecte négativement les efforts de paix dans la région et compromet le gouvernement de votre pays dans la guerre mercenaire contre le Nicaragua. Comme vous le reconnaissez dans votre communiqué du 19 septembre, cette décision illégale a été prise précisément après la visite de M. Busby dans votre pays".

V. Tinoco demande, au nom du gouvernement du Nicaragua, le démantèlement des hôpitaux clandestins et la rectification de cette mesure qui viole les points 5 et 6 des accords d'Esquipulas, lesquels signalent la fin de l'aide aux groupes irréguliers comme un élément indispensable pour atteindre une paix ferme et durable dans la région.

Le 21 septembre, le gouvernement costaricain a fait savoir qu'il rejetait cette demande. Le président Ortega, dans une déclaration à la presse faite le 23 septembre, a insisté sur le fait qu'Oscar Arias doit démanteler les hôpitaux, sinon "il se convertirait en arrière-garde de la Contra". Le chef de l'Etat nicaraguayen a déclaré qu'il espérait que le président Arias "remette à leur place ceux qui ont accepté l'installation des hôpitaux".

Les milieux diplomatiques estiment que, dans le cadre de la préparation d'un nouveau sommet des présidents, qui devrait avoir lieu dans la première quinzaine de novembre au Salvador selon le président du Guatemala Vinicio Cerezo, le fait qu'O. Arias fasse valoir son autorité sur ses subordonnés serait une preuve de la bonne foi et de la neutralité du gouvernement du Costa Rica.

L'agence de presse du Nicaragua, ANN Agencia Nueva Nicaragua, Apartado 435, Managua, Nicaragua. Tel. 505-2-2'32'78. Telex: 375-1081, publie également des bulletins hebdomadaires, en allemand et en anglais. Directeur: Roberto García Bozo.

Prix d'abonnement pour particuliers : sfr 80.--/ff 300.--
pour comités de solidarité : sfr 200.--/ff 500.--

Vous pouvez vérifier la durée de votre abonnement par le biais du numéro du bulletin qui figure au-dessus de votre nom sur l'étiquette d'envoi.

Editeur: Martin Muheim. Rédactrice responsable à Zurich: Alma Noser. ANN Agencia Nueva Nicaragua, case postale 236, CH-8042 Zurich.

